



Règlement du Challenge Blitz BNP PARIBAS saison 2011-2012

1. Durée

Le Challenge débute en octobre 2011 et se termine en avril 2012. Une finale est organisée en juin 2012, selon des modalités qui seront précisées ultérieurement.

2. Déroulement

Durant cette période, chaque club peut organiser autant de tournois qu'il le souhaite.

Le club verse 1€ par participant à la FFE, et collecte le montant qu'il souhaite auprès des participants ; la FFE recommande 1€ également. Les sommes dues à la FFE sont facturées aux clubs à l'issue du Challenge, soit en mai 2012.

Au plus tard le 27 de chaque mois, le club transmet à la FFE les résultats du - ou des - tournois, à fin d'élaboration des classements.

3. Cadence

Le club fixe la cadence blitz.

4. Elo Blitz

Les appariements se font avec le Elo blitz pour les participants qui en disposent, avec le Elo rapide pour ceux qui n'ont pas d'Elo blitz, ou avec le Elo FIDE ou FFE pour ceux qui n'ont pas de Elo blitz ni de Elo rapide.

Un participant, obligatoirement licencié à la Fédération Française des Echecs, obtient un premier classement Blitz après avoir joué au minimum 7 parties compatibles.

Le Elo Blitz est mis à jour tous les mois, et publié sur le site de la FFE.

5. Classement « Course »

Un classement général de tous les joueurs ayant participé aux différents Blitz du Challenge est publié tous les mois.

Pour tous les joueurs classés, il s'établit comme suit :

- selon le cumul des scores réalisés au cours des tournois disputés depuis le début de la saison, à savoir une victoire 1 point, une nulle 0.5 points, une défaite 0 points,
- est départagé, si besoin, par le nombre des parties jouées au cours des tournois depuis le début de la saison
- est départagé, si besoin, par la « progression » réalisée depuis le début de la saison, la « progression » étant la différence entre la moyenne des performances réalisées au cours de tous les tournois joués et la moyenne des classements « blitz » (ou équivalents) obtenus depuis le début de la saison.



fédération française des Échecs

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs

6. Qualifiés pour la finale

a) Qualifiés issus des qualifications régionales

- chaque mois, 9 lauréats régionaux
- sur la saison, 9 meilleurs Jeunes
- sur la saison, 9 meilleures féminines

b) Qualifiés issus du classement COURSE

Les cinq premiers joueurs du classement COURSE sont qualifiés pour la finale nationale. De plus, par tranches Elo, sont qualifiés les 5 premiers de chaque tranche (qualification non cumulable avec la qualification régionale ou celle appliquée aux meilleurs jeunes et meilleures féminines) :

- 2000-2300
- 1700-1999
- 1400-1699
- moins de 1400

c) Précision

Une personne qualifiée par plusieurs voies n'est pas remplacée.

7. Le classement des clubs

Un classement des clubs est établi chaque mois, en fonction du nombre de participants et du nombre de parties jouées depuis le début du challenge. Les 3 clubs arrivés en tête du classement à l'issue du Challenge, en avril 2012, reçoivent des bons d'achat à la boutique FFE à l'issue du Challenge.